



LA 6^E EDITION DE « CREATRICES D'AVENIR » EST LANCEE !

TOP DEPART DE L'OUVERTURE DES CANDIDATURES LE 6 JUIN 2016

Initiative Ile-de-France annonce le lancement officiel de la 6^e édition de « Créatrices d'Avenir », premier concours dédié à l'entrepreneuriat des femmes en Ile-de-France. Du 6 juin au 31 octobre 2016, les femmes entrepreneures peuvent candidater pour tenter de remporter l'un des six Trophées « Créatrices d'Avenir » auxquels sont associés 30 000 € de dotations et un accompagnement sur mesure.

Organisé par Initiative Ile-de-France, avec le soutien des principaux acteurs du développement économique et social d'Ile-de-France et des partenaires privés de premier plan engagés en faveur de la mixité, « Créatrices d'Avenir » entend promouvoir et accompagner les femmes qui entreprennent, et ainsi montrer que l'esprit d'entreprendre s'accorde autant au féminin qu'au masculin.

Le concours « Créatrices d'Avenir » récompensera six femmes ayant créé ou repris une entreprise en Ile-de-France, quel que soit le secteur d'activité, lors de la cérémonie de remise des Trophées organisée en décembre prochain.

Un concours pour les franciliennes qui osent entreprendre

Si la France est le 1er pays d'Europe en termes d'entrepreneuriat des femmes, il existe encore une disparité homme-femme en matière de création d'entreprise. Ainsi, **le taux de femmes entrepreneures peine à atteindre les 35% avec une sous-représentation très forte dans certains secteurs porteurs et innovants**. De nombreux freins restent donc à lever pour arriver l'égalité professionnelle dans le champ de la création d'entreprise.

Mettre à l'honneur des créatrices d'entreprise, favoriser leur visibilité médiatique, lever les différents freins qui rendent la majorité des femmes réticentes à se lancer sont autant d'objectifs que porte « Créatrices d'Avenir ». Il s'agit à la fois d'**encourager les femmes qui font le pari de l'entrepreneuriat** et contribuent aujourd'hui au développement économique et à la création d'emplois en Ile-de-France, et de **donner l'envie aux autres de se lancer**.

Six Trophées pour valoriser le talent et la diversité de l'entrepreneuriat des femmes

Plus grand concours régional de France, « Créatrices d'Avenir » récompense et fait connaître chaque année six créatrices d'entreprise dont le parcours et le projet incarnent le talent entrepreneurial féminin.

Pour démontrer que les femmes entreprennent là où on ne les attend pas toujours, et aller au-delà des préjugés qui prédéterminent les orientations dès le plus jeune âge, « Créatrices d'Avenir » s'attache à **valoriser des projets audacieux, porteurs de l'économie de demain dans des domaines tels que l'innovation, le numérique, l'économie sociale et solidaire, ou ayant un impact positif sur leur territoire**.

Pour la première fois depuis la création de « Créatrices d'Avenir », les candidatures des 15 finalistes du concours seront soumises aux **votes du public** qui élira la plus prometteuse.

CONTACTS PRESSE

AGENCE EDIFICE : Samuel Beaupain – Tél. : +33 (0)1 80 81 50 05 – Mail : samuel@edifice-communication.com

Laëtitia Guittard – Tél. : +33 (0)1 80 81 50 06 – Mail : laetitia@edifice-communication.com

INITIATIVE IDF : Nadège Hammoudi – Tél. : +33 (0)6 07 16 96 23 - Mail : nadege.hammoudi@initiative-iledefrance.fr

Un concours organisé grâce à l'appui de partenaires engagés

Dans le cadre de l'édition 2016 du concours « Créatrices d'Avenir », Initiative Ile-de-France s'appuie sur une dynamique collective et partenariale forte à travers l'association étroite de partenaires engagés pour valoriser l'entrepreneuriat des femmes.

De grands partenaires institutionnels régionaux soutiennent « Créatrices d'Avenir ». La **Préfecture de Paris et d'Ile-de-France** (la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, et la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale), la **Caisse des Dépôts**, et le **Conseil régional d'Ile-de-France** sont engagés depuis la 1ère édition de « Créatrices d'Avenir ». Ils renouvellent cette année encore leur soutien financier et opérationnel.

Des partenaires privés s'engagent également aux côtés de « Créatrices d'Avenir ». C'est notamment le cas de la **Caisse d'Epargne Ile-de-France**, de la **Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Ile-de-France**, ou encore de **Maximag.fr**.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les dates clés de « Créatrices d'Avenir »

- Ouverture des candidatures..... 6 juin 2016
- Clôture des candidatures..... 31 octobre 2016
- Vote du Public 19 au 27 novembre 2016
- Jury de sélection 28 novembre 2016
- Cérémonie de remise des trophées..... Décembre 2016

Qui peut candidater ?

Toute femme ayant créé, repris ou développé une entreprise dont :

- le siège social est situé en Ile-de-France
- au moins 50% des parts sont détenues par une ou plusieurs femmes

Comment candidater ?

Les candidates prennent contact avec l'une des plateformes du réseau Initiative Ile-de-France (contacts et adresses disponibles sur www.initiative-iledefrance.fr) ou remplissent directement le dossier disponible sur www.creatricesdavenir.com.

En savoir plus sur Créatrices d'Avenir

- Retrouvez plus d'informations sur « Créatrices d'Avenir » : www.creatricesdavenir.com
- Découvrez les lauréates des précédentes éditions : www.creatricesdavenir.com/laureates
- Suivez « Créatrices d'Avenir » sur Twitter : [@CreadAvenir](https://twitter.com/CreadAvenir)
- Suivez « Créatrices d'Avenir » sur la page Facebook : www.facebook.com/ConcoursCreatricesdAvenir

Créatrices d'Avenir est organisé par :



Avec le soutien de :



Créatrices d'Avenir est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel 2014-2020



CONTACTS PRESSE

AGENCE EDIFICE : Samuel Beaupain – Tél. : +33 (01) 80 81 50 05 – Mail : samuel@edifice-communication.com

Laëtitia Guittard – Tél. : +33 (0)1 80 81 50 06 – Mail : laetitia@edifice-communication.com

INITIATIVE IDF : Nadège Hammoudi – Tél. : +33 (0)6 07 16 96 23 - Mail : nadege.hammoudi@initiative-iledefrance.fr